

# Tocsin

Jusqu'où ira le travail frontalier dans le Haut-Doubs, riche de ses espaces et pauvre en entreprises ? On estime, aujourd'hui, que cette main-d'oeuvre a franchi le cap des 20.000 pour les trois départements de Franche-Comté, dont les  $\frac{3}{4}$  pour le Doubs. On sait, en revanche, de manière sûre, que le canton de Neuchâtel créé près de 300 emplois par mois, dont une centaine pour les frontaliers. On sait plus encore, et là on reste sans voix sur la rive gauche du Doubs-frontière, l'extraordinaire expansion de l'horlogerie suisse dont le chiffre d'affaires, totalement exporté, dépasse les 10 milliards d'€, alors même que le commerce extérieur automobile de la France est aujourd'hui à l'équilibre, après avoir été fortement excédentaire. Et ces 10 milliards d'€ sont l'agrégat de performances d'entreprises qui justifient le propos, à Bâle, du fondateur de Corum, Séverin Wunderman (le bien nommé) : « Si vous n'avez pas gagné d'argent dans l'horlogerie, en 2007, il est temps de changer de métier (11.04.08) ». A défaut de produire, il faut, comme Christine Albanel, alors président de l'établissement public de Versailles, qui allait remercier Nicolas Hayek, mécène du Petit-Trianon, prendre le TGV pour la vallée de Joux où travaille le Haut-Doubs salarié, de Pontarlier à Mouthe. Chez Audemars-Piguet, le chiffre d'affaires progresse à un rythme annuel de 20%. Chez Vacheron-Constantin, on va doubler l'atelier et puiser la main-d'oeuvre dans le Haut-Doubs. Chopard, à Genève, un an d'attente pour certains modèles. Pour d'autres marques, les carnets de commande sont remplis pour cinq ans. Le Français LVMH, propriétaire de Tag-Heuer et Zenith, grand utilisateur de main-d'oeuvre française, vient de racheter Hublot (20% de profit annuel) pour 300 millions d'€ et, s'il en est ainsi, c'est au nom d'une réalité qui fait l'affaire de LVMH : la rapidité du retour sur investissement.

Et pour tout dire, sans doute, faudrait-il ajouter que l'expansion de l'horlogerie suisse n'est pas celle d'une seule branche industrielle, mais d'une économie qui a affiché plus de 3 % de croissance, en 2007, constat aimablement dispensé par Pascal Couchepin, président de la Confédération, venu à Paris présenter l'EURO 2008, mais qui ignorait, alors, que l'inflation être proche des 3%.

## **Pas de lobby des Régions frontalières**

Alors, et c'est le mérite du travail transfrontalier de cristalliser ces disparités, quelle est la réaction officielle de la France ? Elle est venue du congrès des frontaliers, le 29 mars dernier, à Genève où étaient présents deux acteurs politiques de premier plan : Bernard Accoyer (UMP), président de l'Assemblée nationale, et Jean-Jacques Queyrane (PS), président du Conseil régional de Rhône-Alpes. Ils étaient là, tous les deux, désarmés et perplexes, réunis dans un constat morose, celui des 58.000 Français, salariés à Genève, et des 20.000 Genevois résidant sur territoire français, mais contribuables directs dans leur canton d'origine. Bernard Accoyer et JJ. Queyrane que tout sépare, mais qu'une lucidité élémentaire rassemble, ne pouvaient que constater un état de fait qui s'aggrave : la Suisse fournit sur tout l'Arc jurassien l'emploi et le revenu, alors que la France apporte le territoire, la première, les flux, la seconde, le stock.

Alors, que propose le tandem Accoyer-Queyrane ? Une meilleure répartition des emplois de part et d'autre de la frontière ? Quel que soit le lobby frontalier, mieux vaut ne pas rêver : l'emploi actuel est l'investissement d'hier et, dans les conditions cadres de l'investissement 2/ en France-fiscalité, niveau de charges, flexibilité du contrat de travail rien ne changera, sauf l'hémorragie frontalière. Une meilleure répartition des charges d'infrastructure ?

A Genève, le canton ristourne déjà aux communes frontalières de Haute-Savoie et de l'Ain 3% de la masse salariale des frontaliers, sans intervention du Trésor français.

Aller plus loin ? On étudie à Genève un financement public, par le canton, de logements en France. Après tout, la Suisse a déjà apporté 100 millions d'€ pour le financement du TGV Rhin-Rhône, entièrement sur territoire français.

Partager les coûts de formation ? La formation est l'antenne de la classe politique française, en particulier, à gauche. On continuera donc à former et les Régions en charge de la Formation professionnelle n'ont pas fini de payer et de voir filer la main d'oeuvre vers la Suisse. Mieux répartir les coûts de transport ? Les Conseils régionaux d'Alsace, de Franche-Comté et de Rhône-Alpes ne ménagent pas leurs efforts pour le transport des frontaliers et, à la limite, on serait en droit de penser qu'ils sont meilleurs pour le transport que pour le travail.

Mais le vrai débat n'est pas là et tant Bernard Accoyer que JJ. Queyrane devraient avoir l'humilité de poser le vrai problème, celui de l'investissement, de l'emploi, du revenu et de la compétitivité des entreprises de part et d'autre de l'Arc jurassien : la Suisse, 4<sup>ème</sup> au classement mondial, la France...24<sup>ème</sup>. Voilà le sujet à inscrire à l'ordre du jour des Conseils régionaux, champions de redistribution, mais faibles debaters sur le dynamisme des entreprises, posé dramatiquement dans le microcosme frontalier, laboratoire de l'économie mondialisée. Dans ces régions, la désindustrialisation ne conduit pas à l'ANPE, mais dans les entreprises de l'autre côté de la frontière, mauvaise conscience de notre propre marasme et d'une riposte qui relève des effets et non des causes.

Alors, Bernard Accoyer et JJ. Queyrane au congrès des frontaliers à Genève, c'est bien, d'autant qu'ils s'expriment plus dans ce cadre décentralisé qu'à Paris où le sujet n'intéresse personne et où la voix des députés des régions frontalières sur leurs problèmes et, plus gravement, sur leur basculement sous influence étrangère, est inaudible. Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, est certainement mal placé pour jouer le rôle de lobbyist. Mais, les autres députés ? Qui a entendu Aurélie Filipetti, député PS de la Moselle, s'exprimer sur les 100.000 frontaliers lorrains au Luxembourg ? Au cours de sa campagne électorale, il y a un an, elle avait trouvé une tête de Turc, les Wendel. Mais sur l'hémorragie frontalière, rien ! Et Pierre Moscovici, député de la 4<sup>ème</sup> circonscription du Doubs, frontalière du Jura où courent ses électeurs ? Pas un mot ! Le sujet semble bien tabou et personne ne le porte à Paris.

### **Enfin, une réponse à Morteau !**

Finalement, à ce jour, la seule réponse, tant soit peu musclée, est venue du canton français qui bat des records nationaux d'emploi, avec moins de 5% de

chômage, c'est celui de Morteau et du maire du chef-lieu. On l'entend moins

- 28 -

revendiquer les miettes du festin horloger suisse qu'une cogestion de l'Arc jurassien, cad de l'agglomération Morteau-Villers-Le Locle, La-Chaux-de-Fonds. On est, enfin, dans une approche moins plaintive et plus active, qui pourrait conduire à une gestion coordonnée des fonctions collectives que sont le logement, les transports et la protection sociale.

Grâce au Haut-Doubs ex-horloger, à son passé glorieux et à son présent incertain, on commence à mesurer que le travail frontalier, palliatif du chômage local, est d'abord un avertissement, un tocsin, celui de l'économie ouverte, mondialisée, avec son expression passée des disparités monétaires, quand le FF sombrait dans les dévaluations, aujourd'hui, et c'est pire, des écarts de compétitivité quand il reste des entreprises. Et là, il suffit de se reporter au solde de la balance commerciale dont le déficit a atteint 40 Milliards d'€, en 2007, contre un excédent de 200 milliards en Allemagne. Le travail frontalier dramatise les écarts de compétitivité en localisant l'investissement sur tel territoire voisin et non sur le territoire français limitrophe, la mobilité de l'investissement entraînant celle de la main d'oeuvre dans un espace de libre circulation. A Mouthe, on travaille, à deux pas, dans la vallée Joux. A Gandrange (57), Arcelor-Mittal supprime 500 emplois et propose un réemploi de cette main d'oeuvre...au Luxembourg limitrophe. Pourquoi ?

Il faut en finir avec cette hypocrisie qui refuse de traiter les vrais problèmes de l'investissement, paralysé, en France, par l'environnement social et fiscal de l'entreprise. Le social, on commence de négocier sur le contrat de travail, mais beaucoup reste à faire pour arriver à la flexibilité des pays voisins et évacuer le syndrome Blair. Le fiscal, c'est l'impasse, avec une fiscalité d'Etat rigide (impôt sur les sociétés), en raison des tensions budgétaires, et une fiscalité locale qui obéit au principe de l'impôt de quotité.

Faute de vraies réformes, comme l'avait révélé le rejet sans appel du projet de directive Bolkestein, il ne reste qu'à observer l'hémorragie de main-d'oeuvre, sous le regard vide des Conseils régionaux frontaliers qui s'en vont clamer : les frontaliers, on les transporte ! Et encore, devraient-ils ajouter : on limite les frais grâce à l'euro dont la parité avec le FF freine le mouvement. Car, dans le microcosme en noir et blanc des régions frontalières, il est, au moins, une condition-cadre favorable : l'Union monétaire, riche de son 10<sup>ème</sup> anniversaire et qui, non seulement pèse sur les mouvements de main-d'oeuvre, mais sauve l'économie française de lendemains sismiques. N'est-ce pas un hebdomadaire de gauche 3/ qui, pour fermer le bec des adversaires de l'Euro, évoque le scénario noir d'un retour au franc français : dévaluations en cascade, litre de carburant aujourd'hui à 20 FF, taux d'intérêt à plus de 10%, effondrement de l'immobilier, panne d'investissements, ménages en rupture de remboursement, Etat submergé par sa dette et interdit d'emprunt. Après la monnaie, il reste à réformer les autres conditions-cadres. Mais, dans ce domaine, tout est à faire, dans la pire conjoncture, celle d'une croissance faible et du retour de l'inflation.

1/ Cf. le Temps-21.04.08 - « Annie Genevard, âme du dialogue transfrontalier »

2/ Le niveau des charges fiscales de l'entreprise, la flexibilité du droit du travail et les coûts salariaux, trois handicaps persistants de la France (Conférence sur les

investissements -5.06.08)

3/ Cf. Le Nouvel Obs (24-30.04.08) Si l'euro n'existait pas...